

**RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LA SEPTIÈME ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE** de l'union Internationale pour la Conservation de la Nature
et de ses Ressources. CRACOVIE, 24 **JUIN 1960**

15. Profondément impressionnés par les magnifiques Gorges du Dunajec dans le Parc National de Pieniny, les participants de la Septième Assemblée Générale sont convaincus que ces gorges constituent une des plus grandes curiosités botaniques et naturelles de l'Europe. S'étendant des deux côtés des gorges, ce Parc National limitrophe, fruit des efforts de la Pologne et de la Tchécoslovaquie, est devenu l'exemple typique d'une collaboration internationale et peut être considéré comme modèle pour tous les travaux semblables. La valeur scientifique et touristique du Parc National limitrophe de Pieniny, dans lequel sont préservées les beautés incomparables de cette chaîne de montagnes, mérite d'être popularisée dans le monde entier.

L'Assemblée exprime sa reconnaissance à tous ceux qui ont oeuvré avec persévérance pour assurer la protection de la nature en Pologne et en Tchécoslovaquie. Elle émet le vœu que ce Parc conserve son intégrité pour les générations futures.